



N° de résolution
ou annulation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 5 août 2025, à 19h30 au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.
Est aussi présent madame Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025
4 - MOT DU MAIRE
5 - INFORMATION PUBLIQUE
6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
7 - CORRESPONDANCE REÇUE
8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION
 8.1 - Recrutement aux loisirs
9 - FINANCES
 9.1 - ADOPTION des dépenses du mois de juillet 2025
 9.2 - Programmes et subventions
 9.3 - Dons et commandites
 9.3.1 - RÉSOLUTION - Demande de commandite de la part du Club sportif du Lac-aux-Canards
10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 10.1 - DÉPÔT des permis et certificats de juillet 2025
11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique
12 - TRAVAUX PUBLICS
 12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics
13 - LOISIRS
14 - LÉGISLATION
 14.1 - RÉSOLUTION - Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire
15 - VARIA
16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
18 - Sujets de travail hors séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2025-08-128



N° de résolution
2025-08-129

Formules d'Affaires CCL (418) 689-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

- **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

Monsieur le Maire invite la population à participer en grand nombre au Festival-des-Barres-à-Jack 2025.

Monsieur le Maire avise la population que des travaux importants sont en cours afin d'améliorer la qualité de l'eau potable à Saint-Raphaël. Plusieurs actions sont enclenchées afin de solutionner diverses problématiques dont celle de la présence de manganèse dans le réseau. Cet élément laisse des dépôts et de la coloration rendant l'eau brouille trop fréquemment. Les solutions sont complexes et nous avons comme objectif de compléter ce dossier pour le début de 2026. D'ici à ce moment, plusieurs mesures correctives temporaires seront maintenues afin de garder une eau potable. Un document illustrant les actions en cours est disponible sur le site de la municipalité.

5 - INFORMATION PUBLIQUE

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Monsieur Roch Asselin demande si la route 281 sera refaite bientôt? R: la responsabilité de cette route est du MTQ. Normalement, ils devraient le faire en 2026.
2. Une dame de L'Age D'or mentionne qu'il y avait une erreur dans le calendrier du journal. La collecte déchet-ordure était inversée. R: Merci
3. Madame Tardif demande s'il est vrai que le bardeau n'est plus accepté à l'écocentre. R: Vrai, comme plusieurs autres municipalités, nous n'acceptons plus ce matériau dû au cout de traitement qui doivent être assumés par l'ensemble de la population. Il faut comme un entrepreneur, louer un conteneur ou l'apporter au centre de tri à Armagh.
4. Monsieur Caron porte à l'attention du conseil le désagrément qu'il vit avec les feux à ciel ouvert de son voisin. Il demande de limiter cette activité sur le territoire. R: Merci de votre intervention, ce n'est actuellement pas prévue de modifier la réglementation.

Questions du public par courriel / courrier:



N° de résolution
ou annulation

2025-08-130

Aucune

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point présente les documents reçus pour le conseil en dehors des points traités à la présente séance.

- Une demande d'un locateur de local à l'édifice communautaire est déposée au conseil. Celui-ci donnera suite directement au demandeur après analyse du dossier.
- Une demande d'une citoyenne concernant l'ajout d'un fossé sur le rang Ste-Marguerite est déposée au conseil. Celui-ci donnera suite directement au demandeur après analyse du dossier.
- Une demande de citoyens a été adressée au conseil concernant le désir d'acquisition d'une portion de terrain appartenant à la municipalité a été déposé. Le conseil effectuera un suivi auprès des citoyens concernés pour la suite du dossier.
- Le ministère des Transports (MTQ) confirme la réception de la résolution du conseil de Saint-Raphaël concernant l'amélioration de la sécurité routière dans l'axe de la route 281. Le dossier sera travaillé avec les personnes concernées.

8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION

8.1 - Recrutement aux loisirs

Le processus de recrutement d'une ressource aux loisirs est toujours en cours. La période d'été n'étant pas très propice à ce type de recrutement, nous poursuivons la démarche jusqu'à l'automne prochain.

9 - FINANCES

9.1 - ADOPTION des dépenses du mois de juillet 2025

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de juillet 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 1 256 165.98\$ correspondant au paiement des travaux du 1er rang et du rang du Sault, 2e versement est inclus à la somme des paiements et financée par le programme PAVL (subvention), somme que nous avons déjà reçue notamment;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **D'AUTORISER** les dépenses de juillet 2025 payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 1 517 296.73\$.

Je soussigné, Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

Formulaires d'Affaires CCL (418) 669-2175 / 1-800-663-4578 — M-103

2025-08-131

9.2 - Programmes et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)- 2025 (139 538\$) - **confirmé**
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang, 5e rang et rang du Sault (2 500 000\$) - **confirmé**
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (900 000\$) - en préparation de dépôt
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000\$) - **refusé**
- Programme d'aide à la voirie locale - volet projets particuliers d'amélioration des routes 2025 (16 810\$) - **confirmé**
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 325 000\$) - **confirmé**
- Programme en sport et en activité physique (49 000\$) - **confirmé**
- Programme Nouvel Horizon (17 500\$) - **confirmé**
- Programme 4500 bornes (48 000\$) - **confirmé**
- Programme TECQ-PRABAM (129 253\$) - **confirmé**
- Programme emploi d'été Canada (6 762\$) - **confirmé**
- Programme des fêtes de la Saint-Jean (1 800\$) - **confirmé**
- Programme péréquation municipale (20 500\$) - **confirmé**
- Programme croissance de la TVQ (211 684\$) - **confirmé**

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2025 de 5 363 347\$

9.3 - Dons et commandites

9.3.1 - RÉSOLUTION - Demande de commandite de la part du Club sportif du Lac-aux-Canards

ATTENDU la réception d'une correspondance du Club sportif du Lac-aux-Canards, une organisation réservée aux membres habitants au Lac-aux-Canards;

ATTENDU la rencontre tenue au bureau municipal le 24 juillet dernier en présence de 2 administrateurs, de monsieur le Maire et de monsieur Claude Morin, directeur général;

ATTENDU la demande de commandite de 5 000\$ pour réaliser un projet récréatif incluant des jeux de pickleball, de pétanque et de fers sur l'ancien terrain de tennis;

ATTENDU le souhait du Club de revitaliser le site exclusif aux membres du Club;

ATTENDU que la municipalité a offert un partenariat ou une collaboration sous diverses formes pour cette commandite dont notamment:

- De rendre les installations accessibles à l'ensemble des citoyens payeurs de taxes de la municipalité;
- De permettre à l'ensemble des citoyens de la municipalité d'utiliser le stationnement du Club afin de bénéficier d'une zone de stationnement lorsqu'ils utilisent les descentes publiques de la municipalité ;
- D'envisager une cession ou un partenariat de l'infrastructure du Club à la municipalité afin de rendre public celle-ci pour les loisirs de la municipalité;
- D'envisager une collaboration dans le projet afin d'intégrer une nouvelle dynamique collaborative entre le secteur du Lac et le reste de la municipalité et de réduire les irritants pour un avenir positif et constructif;



N° de résolution
ou annulation

ATTENDU le refus catégorique à toute ouverture en ce sens;

ATTENDU que l'ensemble des taxes des citoyens de Saint-Raphaël doivent d'abord servir à l'ensemble de la communauté;

ATTENDU qu'aucun budget annuel n'était prévu pour un financement de cette nature en 2025;

ATTENDU que la municipalité offre déjà ce type d'infrastructure à l'ensemble de la population;

ATTENDU que la municipalité a investi plusieurs milliers de dollar afin d'améliorer les infrastructures du secteur du Lac-aux-Canards et continu de le faire;

ATTENDU que la municipalité commandite déjà à la hauteur de 5 000\$ le CEPLAC exclusif au secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Trudel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **DE** refuser la demande de commandite sans condition;
- **DE** rester disponible pour établir un partenariat gagnant-gagnant et au bénéfice de l'ensemble de la population;
- **DE** poursuivre l'amélioration du secteur si le Lac et ses infrastructures sont accessibles à l'ensemble des citoyens de Saint-Raphaël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats de juillet 2025

En mai, les services municipaux ont émis 40 permis ou certificats dont:

- Permis de construction: 3
- Certificat d'autorisation de démolition: 1
- Certificat d'autorisation de piscine: 3
- Permis de rénovation: 17
- Permis d'installation septique: 2
- Permis de captage des eaux souterraines: 2
- Permis de brûlage: 12

Pour une valeur totale foncière annuelle de 18 298 578\$ et d'investissement dans la municipalité.

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique

Le dépôt du rapport mensuel de juillet du service de sécurité publique est déposé au conseil par la greffière-trésorière adjointe, madame Valérie Bergeron. Madame Bergeron en fait la lecture au public.

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics

Le dépôt du rapport mensuel de juillet du service des travaux publics est



N° de résolution
ou annotation

2025-08-132

Formules d'Affaires CCL (418) 669-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

déposé au conseil par la greffière-trésorière adjointe, madame Valérie Bergeron. Madame Bergeron en fait la lecture au public.

13 - LOISIRS

Monsieur le Maire fait la mention que le poste de coordonnateur(trices) n'est toujours pas comblé. Le candidat ayant préféré se retirer. Un nouveau recrutement sera mis en place.

14 - LÉGISLATION

14.1 - RÉSOLUTION - Mandat à Morency, Société d'avocats relativement au traitement d'une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire

ATTENDU que la Municipalité a reçu une demande introductive d'instance en injonction interlocutoire et permanente et en dommages-intérêts datée du 21 juillet 2025 de la part de monsieur Frédéric Guillemette;

ATTENDU que cette demande concerne principalement un dossier entre deux citoyens dont monsieur Réal Dionne mais que le demandeur lie la situation à la municipalité dans la même demande;

ATTENDU que le dossier devrait tout autant lier la MRC car les principaux éléments sont de compétences de la MRC;

ATTENDU que cette demande implique une situation créée par le citoyen visé dans la poursuite et non la municipalité;

ATTENDU qu'il y a lieu de se faire représenter correctement afin de protéger les citoyens de la municipalité de toute demande abusive et contestable;

ATTENDU que la Municipalité a déjà été représentée par Morency, Société d'avocats dans d'autres dossiers liés avec la MRC et que celle-ci est aussi représentée par Morency dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonja Despont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **QUE** Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité aux fins de faire les représentations nécessaires et d'agir en tant qu'interlocuteur et défendeur de la municipalité auprès des parties et des instances;
- **QUE** Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. soit mandatée par la Municipalité pour fournir tout recours possible envers la partie demanderesse dans le cas d'abus, de poursuite abusive, de diffamation ou tout autre élément portant atteinte à la municipalité et ces citoyens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 - VARIA

Aucun

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Madame Tardif demande une intervention concernant les VTT dans la rue du Foyer. Malgré les plaintes à la SQ car ceux-ci ne donnent pas suite aux appels. R: Nous parlerons au responsable de poste de la situation.
2. Une dame demande quand le module du parc du centre communautaire sera là? R: fin août, des travaux préparatoires sont en cours pour son arrivée.
3. Beaucoup viennent du Lac-aux-Canards demande qu'on répare la chaussée



N° de résolution
ou annotation

2025-08-133

beaucoup de trou. R: des travaux sont prévus à la fin du mois d'août. La mauvaise température et les travaux de fossés et de ponceau ont retardé les travaux de ce type cette année.

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- **QUE** cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20h07

Richard Thibault
Maire

Valérie Bergeron
Adjointe de direction et greffière-trésorière adjointe.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Valérie Bergeron, Adjointe de direction et greffière-trésorière adjointe.

Je, Richard Thibault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Thibault, Maire

18 - Sujets de travail hors séance

1. Agenda du maire
2. Dossiers du directeur général
3. Information - situation de l'eau potable et plan d'action
4. Information - retrait de la poursuite 55 de la chute/Rolland Robichaud de la part de la MRC
5. Information - poursuite de la part de M. Guillemette (16, Cote-du-Moulin)
6. Développements domiciliaires Bébert, Coulombe et Beaudoin.



N° de résolution
ou annotation

- 7. Non-conformité écocentre
- 8. Projet panneaux solaires
- 9. Projet déneigement route 281 - camion

Formules d'Affaires CCL (418) 659-2175 / 1-800-463-4579 — M-103